

Pas de circulaire de rentrée mais la feuille de route du ministre est claire : **poursuivre toutes les contre-réformes**

Le ministre Jean-Michel Blanquer n'a pas produit de circulaire de rentrée, mais il vient d'adresser le 5 septembre – avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche - une lettre aux Inspecteurs généraux qui fixe très précisément leur feuille de route pour l'année 2018-2019. Cette feuille de route, c'est celle du gouvernement et des 120 000 suppressions de postes dans la Fonction publique, des plans dits de « *départs volontaires* », de la remise en cause des droits et garanties collectifs et en particulier des statuts.

« *L'accompagnement des enseignants* » (PPCR)

De quel « *accompagnement* » s'agit-il ? Celui prévu par le décret du 5 mai 2017 qui a modifié les statuts particuliers des professeurs certifiés, agrégés, des CPE et des PsyEN – en lieu et place de la formation. Il donne toute latitude à l'administration pour proposer, voire imposer, toutes sortes de « formations » sur le modèle des réunions de formation-formatage qui ont accompagné la réforme du collège imposée par Najat Vallaud-Belkacem et son gouvernement. C'est aussi l'accompagnement « de la carrière » dans un contexte où le gouvernement voudrait imposer la mobilité à tous les fonctionnaires (CAP 2022). Pour Jeunesse et Sports, la « mobilité », c'est la mise au régime sec avec 1 600 suppressions de postes soit près de la moitié des effectifs !

La « *réforme de la voie générale et technologique* »

Après avoir publié les décrets et arrêtés de la réforme du Baccalauréat et du lycée le 17 juillet, contre le vote majoritaire des organisations syndicales au Conseil supérieur de l'éducation, le ministre envoie le signal que ses contre-réformes s'appliqueront coûte que coûte. Il s'agit bien de poursuivre la destruction du baccalauréat comme diplôme national, la casse des disciplines, l'éclatement du groupe classe, les suppressions de postes. Le SNFOLC continue de porter l'exigence d'abrogation des textes sur les réformes du baccalauréat et du lycée qui sont inacceptables.

Le « *suiti de la loi Orientation et réussite des étudiants* » (ORE)

Le suivi de la loi ORE et de *Parcoursup* est pourtant simple à faire, il suffit pour cela de consulter les statistiques publiées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : au 5 septembre plus de 180 000 candidats ont quitté la plateforme *Parcoursup*, soit 20% des inscrits. Des dizaines de milliers restent encore sans affectation dans l'enseignement supérieur. Les postes nécessaires pour accueillir chaque bachelier dans la filière universitaire et l'université de son choix n'ont pas été créés. L'exigence d'abandon de loi ORE et de *Parcoursup* exprimée par les personnels, par Force Ouvrière et la majorité des organisations syndicales (hormis CFDT, UNSA et SNALC) a été ignorée par les ministres Blanquer et Vidal. Depuis dix ans, les filières privées du post-bac accueillent 40% d'étudiants supplémentaires : on voudrait privatiser l'enseignement qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

« *Devoirs faits* »

Pour le SNFOLC, le programme *Devoirs faits* doit relever uniquement du volontariat des personnels qu'ils soient enseignants ou non enseignants. Ironie du sort, les « recalés » de *Parcoursup* pourraient être mobilisés pour intervenir dans ce dispositif...

« *L'évaluation du système éducatif* »

C'est un des grands chantiers du ministre. Et à en croire les propos inacceptables du porte-parole du gouvernement (« *à force de ne pas juger [les enseignants] ça fait quinze ans qu'on flingue 20% d'une génération. C'est criminel !* » - Benjamin Griveaux sur Europe 1 le 2 septembre dernier) l'évaluation suppose de remédier aux carences supposées des personnels, désignés comme responsables de tout !

Le SNFOLC, avec sa fédération et sa confédération, refuse de cautionner les plans de régression sociale que le gouvernement voudrait imposer aux personnels du public et du privé. **Il appelle à préparer la grève interprofessionnelle du 9 octobre.**

